LA VIE PASSEE EN CENTRE-EST BRETAGNE

(1ère partie)

Je me propose de décrire à grands traits la vie de chaque catégorie sociale pendant une période allant du XVII° siècle jusqu'à la Révolution. Quelques glissements en amont de cette époque permettront de mieux mettre en évidence les origines des structures et en aval leurs évolutions ultérieures. Ce que j'écris, réunit des traditions orales recueillies dans ma famille à des souvenirs imparfaits de lectures. Mes propos contiennent bien des incertitudes, des insuffisances et des erreurs. J'invite chacun à me faire l'amitié de corriger mes manques et mes inexactitudes.

Je n'aborderai pas les structures sociales des villes. Rappelons que celles-ci ne dépassaient guère 5000 habitants. Les plus grandes telles que Rennes ou Nantes ne regroupaient que de 15000 à 30000 citadins selon les époques. Vers le XIII° siècle Ploërmel aurait eu 11000 habitants alors que Rennes n'en avait que 9000… Délaissée par les ducs de Bretagne qui y avaient maintenu cependant leurs tombeaux, et encore plus par les rois de France, Ploërmel se réduira à 4500 habitants, soit un nombre équivalent à celui de Mauron, tandis que Rennes et Nantes atteignaient 25000 à 30000 habitants au XVIII° siècle.

Les campagnes de notre région étaient par contre très peuplées. Les paroisses correspondant à nos chefs-lieux de cantons avaient deux fois plus d'habitants qu'aujourd'hui, les paroisses ordinaires trois fois plus et nombre de villages 4 ou 5 fois plus. Là où il y a maintenant 150 habitants il pouvait y en avoir 500 au XVIII° siècle. Ces gros villages centrés sur une chapelle avaient notaire, boulangers, marchands et artisans de toutes sortes.

Pour parler du passé, il faut inévitablement tenir compte des catégories sociales. La naissance, implacable, distinguait roturiers et nobles. Elle exerçait aussi une influence dans la carrière des gens d'Eglise. Cette appartenance à la roture ou à la noblesse était aussi caractérisée par le partage successoral égalitaire dans les familles roturières et inégalitaire dans les familles nobles. Nous verrons plus loin que des passerelles permettaient des transgressions à ces règles.

A - LES ROTURIERS :

En milieu rural, à cette époque, ils représentent en Bretagne 96% de la population. Ils comprennent les paysans propriétaires, valets de ferme, journaliers, brassiers et manouvriers (75-80%) , les artisans, les marchands, les ouvriers de l'artisanat et de l'industrie, les domestiques (12-18%), la plupart des officiers des administrations seigneuriale et royale (2 à 4%), et enfin de rares rentiers ''vivant noblement''.

1 - Les Paysans :

La propriété du sol :

Dans notre région environ 55 à 65% des terres agricoles appartiennent aux paysans, le reste à l'Eglise pour une large part (15-20% environ à travers des fondations ou dépendances d'abbayes), aux officiers d'administration (15-20%) souvent propriétaires très exigeants et aux nobles (5-10%), ces derniers ayant en général une relation plus souple et plus durable avec leurs métayers et fermiers.

Presque tous les paysans possèdent des terres. Les plus petits propriétaires (15 à 20 % d'entre eux) n'ont que de très petites surfaces, pouvant se réduire à un jardin. La majorité (60 à 70% d'entre eux) possède 2 à 6 ha. et forme la classe moyenne. Une minorité (10 à15 %) a de 6 à 12 ha et quelques riches laboureurs 20 ha voire plus. A cette minorité s'ajoutent de rares gros métayers exploitant des fermes ''géantes'' de 20 à 40 ha appartenant à la grande noblesse. Cette minorité possède des bœufs de labour voire des chevaux . A chaque génération, environ 10% des gens se retrouvent sans aucun bien immobilier.

Les exploitations comprennent deux sortes de terres : les ''enclosures'', prairies et champs fermés de petite taille et les open-fields, champs ouverts. Ces derniers sont divisés en bandes larges de 9 à 21 mètres et longues de 100 à 300 mètres. Les parcelles les plus larges font l'objet, lors d'héritage, de divisions dans le sens de la longueur pouvant les réduire à 9 mètres de large, ou de réductions en longueur si elles sont déjà bien étroites. Ces bandes subissent une jachère tous les 3 ans, jachère devenant momentanément commune où pâturent les animaux. Les déjections des animaux engraissent utilement ces terres. Elles sont aussi amendées par un compost où se trouvent mélangés le fumier des étables et les végétaux (ajoncs, bruyères) obtenus par un pénible essartage des landes. Ces ajoncs et bruyères, répandus dans les étables, cours et chemins creux, étaient piétinés pendant des mois par les animaux avant de devenir utilisables.

Les enclosures, champs et prairies, sont gérées à la guise de leurs propriétaires. Les talus de ces enclosures portent des arbres dont l'utilisation ou la vente sont habituellement franches d'impôts. Si ces terres dépendent d'un seigneur il est habituel que celui-ci n'ait pas de droits sur les arbres du talus à la différence d'un propriétaire actuel. En conséquence les occupants ont parfois construit des talus exagérément larges pour produire quantité de bois. Mais à partir de Colbert, la Maîtrise des Eaux et Forêts exercera un contrôle sévère et tatillon sur l'exploitation des talus, même ici en Centre-Bretagne loin des ports. La construction des navires nécessitait en effet le repérage de bois exceptionnels et tout particulièrement d'arbres courbes pour faire des membrures. A certains moments, le bois était contrôlé au point qu'on ne pouvait disposer de quoi fabriquer des cercueils. Les habitants de Taupont et de Campénéac en arriveront avec chagrin à envelopper leurs morts d'écorces de bouleau avant de les ensevelir…

Les communs constitués de terres indivises souvent acides ou mouillées, sont ouverts au pâturage. Ils pouvent atteindre une immense étendue. Je crois savoir qu'à Ménéac, ils ont couverts jusqu'à près de 40% de la paroisse. Ils assurent, entre autres, aux veuves et aux orphelins incapables de conduire une charrue, un moyen de vivre indispensable. Ces landes accueillent aussi des ruches jalousement gardées. A certaines époques critiques la valeur d'une ruche pouvait être énorme. On en tirait non seulement le miel longtemps seule source de la saveur sucrée mais aussi la cire nécessaire pour fabriquer la luxueuse bougie. Ainsi pendant la Révolution et le Blocus, l'impossibilité d'importer du sucre de canne des Antilles, fit flamber le cours du miel. Une ruche valait alors sensiblement le prix d'une vache. Ces communs disparaîtront presque entièrement au milieu du XIX° siècle. Ils seront partagés entre les habitants de tels ou tels villages. Mais souvent les maires casseront cette tirelire en les vendant pour faire face à de nouveaux besoins : reconstruire des églises tombées en ruine pendant la Révolution comme à Ménéac, construire les écoles devenues obligatoires, fournir des salaires aux enseignants.

Les communs acides, vendus et partagés, au milieu du XIX° siècle furent progressivement abandonnés par les ''pâtoux'' au profit des pins maritimes qui ne faisaient pas jusqu'alors partie du paysage. Ce sont les marchands de drap qui, remontant d'Espagne, ont ramené des graines des Landes d'Aquitaine où Brémontier installait ces pins pour fixer les dunes. Ces arbres si présents aujourd'hui ont fait le malheur des meuniers ayant moulins à vent souvent situés au faîte des landes. Ils passaient chaque année des heures à couper les jeunes arbres qui bloquaient la force du vent.

Quelques forêts sont aussi ouvertes à un pâturage réglementé. Des bovins, des porcs et moutons peuvent être conduits en forêt de Paimpont par les habitants de Paimpont, de Concoret et d'Haligan qualifiés d'Usagers de la Forêt de Paimpont. Ces usagers choisissent des procureurs qui négocient avec les propriétaires la désignation des zones ouvertes à la pâture. Il s'agissait surtout d'interdire le pâturage après une coupe de bois pendant environ 10 ans pour donner aux jeunes arbres une chance de repousser.

Le conflit d'intérêts entre propriétaires et usagers a provoqué des procès d'une durée extraordinaire, d'autant plus difficiles à résoudre qu'ils étaient jugés à Paris. Les Usagers perdront définitivement leur droits lors de l'abolition des privilèges, la Nuit du 4 Août. Les habitants de Paimpont tentèrent de récupérer vers 1870, sans véritable succès, leurs anciens droits quand la famille Levesque fit l'acquisition de cette immense forêt. La justice reconnut alors l'existence de droits limités, mais aujourd'hui plus personne ne les fait valoir. Beaucoup conservent la nostalgie du carillon des clarines des vaches que Mr Lefeuvre, garde-forestier, possédait et laissait librement paître jusqu'en 1960 autour du carrefour de Ponthus en Haute-Forêt. Cependant depuis une quinzaine d'années, des vaches, des chevaux et des moutons sont réapparus près de Tréhorenteuc pour l'entretien des coupe-feux.

Tant qu'elle a été pratiquée, cette ouverture de Paimpont au pâturage a permis aux habitants de Concoret et de Paimpont d'avoir un cheptel bien plus important qu'ailleurs. Il était d'autant plus utile qu'il fallait, situation exceptionnelle, nourrir quelques centaines de cloutiers et ouvriers de forges. Qui dit cheptel dit cuir. Des tanneurs, comme les membres de la famille Beslé installée vers 1550 au Vaubossard près du Rox en Concoret, connurent une activité fort rémunératrice.

D'autres forêts comme celle de Lanouée, alors au duc de Rohan, renfermaient des hardes de chevaux sauvages. Selon les besoins, on capturait les plus jeunes pour les dresser.

Le fonctionnement de l'agriculture:

La plupart des exploitations fonctionnent sur un modèle autarcique. Il s'agissait de produire, pour l'essentiel, de quoi nourrir une famille sur sa terre. Il apparaissait vain de produire beaucoup plus, les acheteurs extérieurs à l'exploitation étant limités aux 20-30% de non- agriculteurs de proximité. On imagine combien à partir d'un marché aussi étroit, il était difficile de disposer d'argent liquide. Cet échange marchand se faisait à travers des foires. Le produit des ventes apportait le numéraire nécessaire à l'achat de vêtements, d'instruments de cuisine, de petits matériels agricoles, au paiement des artisans, à l'acquisition de nouvelles terres. Il fallait une patience inouïe pour mettre de côté de quoi s'agrandir. Ce numéraire servait surtout au paiement de la Taille au roi (les autres impôts étant payés pour l'essentiel en nature).

La culture :

Notre région, ayant des sols de nature très variable en parcourant quelques centaines de mètres, a tout naturellement trouvé son destin dans la polyculture. Cette polyculture a évité les famines graves que d'autres régions ont connues. Une mauvaise année chez les Beaucerons les précipitait dans la plus extrême famine. Chez nous, la variété des plantes limitait les catastrophes dues au mauvais temps.

Les ''racines'', c'est à dire toutes sortes de raves, l'ail pour donner du goût au pain, et les légumes cultivés dans le jardin, surtout par les femmes, constituent un élément très important de la nourriture familiale.

Le blé est la culture essentielle. Sa productivité était alors faible. Pendant longtemps pour un grain semé, on en récoltait 5. Il fallait en garder un pour les nouvelles semailles, grosso modo un pour les impôts du seigneur et de l'église. En cours de stockage, les rongeurs en détruisaient un autre en moyenne. Au total, un paysan disposait personnellement de 2 grains sur 5 récoltés. La marge était étroite quand on sait qu'un travailleur adulte de cette époque consommait 2 kilos et demi de pain par jour voire plus. Une sélection des semences entreprise par des innovateurs surtout dans des abbayes permit au fil du temps d'atteindre 8 voire 9 grains par tige. Heureusement car la population augmentait elle aussi… De l'orge était parfois semé au printemps quand les semailles d'hiver avaient pourri à cause d'un excès d'eau.

Le blé noir, venant de Chine, connut un immédiat succès malgré la délicatesse qu'il faut avoir pour le récolter. Je crois savoir que ce n'est pas tant ses qualités propres qui ont fait son succès que sa situation fiscale. En effet les impôts en nature avaient été établis très anciennement sur les cultures traditionnelles. Il me semble que le blé noir, nouveau venu, ne faisait pas partie du répertoire et échappait au prélèvement fiscal.

La culture des blés demandait un gardiennage quasi permanent pour éviter le pillage par les oiseaux et les maraudeurs.

La pomme de terre, venue d'Amérique latine, s'imposa en quelques années. Au début elle avait été cultivée pour sa fleur à Versailles (Toutes les fleurs de l'époque étaient petites et la pomme de terre tenait sa place dans les parterres décoratifs. Il fallut attendre la fin du XVIII° siècle et l'apparition de la tulipe moderne pour avoir une fleur paraissant alors géante). Dans un premier temps la population a cru pouvoir manger les feuilles produites par la pomme de terre, ce qui lui valut d'avoir la réputation d'être toxique. Parmentier dut recourir à une astuce pour convaincre les gens de consommer ses tubercules. Il en fit planter à Neuilly-sur-Seine dans un jardin qu'il fit garder et volontairement mal garder. Ostensiblement, il faisait livrer des tubercules aux cuisines de Versailles. Intrigués et attirés par ce gardiennage, des audacieux vinrent en voler et l'essayer. Le succès fut au rendez-vous. Bien que beaucoup plus petite qu'au-

jourd'hui, la pomme de terre avait déjà un rendement énorme. Rendement tellement important que l'Eglise y a vu un moment une plante du diable dont la culture trop facile allait conduire les paysans à une dangereuse oisiveté. Heureusement le bon sens de la plupart des prêtres triompha et ils se trouvèrent les meilleurs promoteurs de cette nouvelle culture en vantant leur utilisation pendant leurs prêches et en montrant l'exemple dans leurs jardins.

Les fruits, alors tout petits, et les baies sont cueillis dans les haies. (C'est seulement au milieu du XIX° siècle que des manipulations génétiques permirent d'obtenir les gros fruits que nous connaissons aujourd'hui). Les rangées de pommiers sont assez rares et situées pour l'essentiel sur les grosses exploitations. La châtaigne par contre fait partie des aliments de base alors que la noix sert surtout à faire une huile presque sans odeur et vendue aux nantis pour l'éclairage des maisons.

Le glanage :

Quand un champ est libéré de ses récoltes, les miséreux ont le droit de pénétrer sur la parcelle pour glaner les grains tombés au sol. Ce travail de fourmis est plus ou moins rentable selon le soin qu'on a mis lors de la coupe. Le propriétaire exploitant, soucieux de ne rien perdre, manie sa faucille avec précaution. Son ouvrier, par contre, sachant que des glaneuses de sa famille vont passer derrière lui, aura tendance à hacher la coupe pour qu'il y ait des chutes. Il en résulte des conflits. Le gain du blé noir est très instable sur sa tige. Même avec beaucoup de précaution une coupe laisse au sol une partie de la récolte. Les enfants passent des journées à rassembler ces minuscules grains réunis dans les creux par le vent et la pluie.

Un consensus règne quand il s'agit de sortir le foin des prairies exploitées en faire-valoir direct par les nobles et l'Eglise. Une forme de charité et de résignation rassemblées amène ces propriétaires à admettre que les haies des voies desservant leurs parcelles ne soient pas taillées et que tout le foin restant accroché aux branches des buissons soit récupéré par les intervenants après le passage des charrettes. Inutile de dire que ces chemins et particulièrement les chemins creux sont maintenus de façon à brosser efficacement les charrettes…

L'élevage :

Les chevaux sont absents des exploitations de moins de 4 ha. Sur ces petites exploitations on utilise quelques fois de malheureuses vaches de trait et plus couramment des bœufs ou des chevaux appartenant à des voisins mieux lotis dans le cadre d'une entraide. Sur les exploitations plus vastes on voit des bœufs de labour et des chevaux. Les chevaux, conduits par le grand-valet et ses aides, deviennent majoritaires sur les grosses exploitations.

L'âne pâturant les landes autour des moulins à vent ou sur des délaissés ne semble avoir été utilisé que par les meuniers et des marchands ambulants.

Les vaches laitières trouvent à pâturer des prairies naturelles, les jachères triennales et les meilleurs communs. Chaque bête, très petite, ne produit que 3 à 4 litres de lait par jour. Ce lait, utile aux petits enfants, sert surtout à la fabrication du beurre vendu lors des foires. Les besoins familiaux limités en lait et en beurre, et la faiblesse des marchés extérieurs ne poussaient pas à faire un grand élevage de vaches. Les petits fermiers n'en ont qu'une ou deux et les gros laboureurs 5 ou 6. La conservation du lait sous forme de fromage était ignorée dans nos régions.

Par contre les porcs sont présents dans chaque ferme. Alors aussi de petite taille, ils fouinent dans les chemins boueux reliant fermes et villages, sont gardiennés par des enfants dans les bosquets où ils trouvent leur glandée, ou reçoivent des restes alimentaires dans leurs soues. Ils apportent aux paysans l'essentiel de l'alimentation carnée.

Si les chèvres, à la dent trop destructrice, sont assez rares, et occupent surtout de vieilles personnes plus ou moins valides, les moutons sont très répandus. Faciles à faire garder par des enfants sur les landes communes, ils apportent la viande et la laine indispensable à la confection de vêtements chauds. Ce temps de gardiennage n'est pas perdu, la gardienne utilisant ses doigts à filer.

Les coqs et les poules sont en nombre limité. Il n'est pas question de donner un grain trop précieux aux poules. En conséquence l'œuf est peu consommé et souvent réservé aux malades. Les grosses fermes peuvent cependant avoir une belle basse-cour avec poules, oies et un nouveau venu, le dindon d'Amérique latine. Le canard, peu exigeant, trouve sa place dans les fermes situées dans les fonds. Sa plume pouvait se vendre assez bien pour faire des couettes et oreillers appréciés des nantis. L'élevage des pigeons, privilège de la noblesse, n'a pas sa place chez les roturiers.

Le lapin, venant d'Andalousie, présent depuis quelques siècles, facile à nourrir est présent dans tous les élevages. Avec le canard, il est l'animal le plus facile à vendre sur les marchés.

Le chat venant d'Asie mineure, indispensable pour contrer les rongeurs, est partout répandu depuis l'an mil environ. Les chiens sont peu nombreux car gros mangeurs de viande. Ils sont en nombre juste suffisant pour protéger les troupeaux des loups. La chasse étant interdite aux roturiers, le chien de chasse n'a sa place que chez les propriétaires de terres nobles.

Le labourage et le transport :

Le sens du mot de laboureur a varié avec le temps Il dérive de *labor* mot latin signifiant travail. Au XVI° siècle le laboureur désignait couramment celui qui travaillait la terre pour le compte d'autrui. On parlait ainsi de laboureurs à bras et, surtout dans les régions de vigne, de laboureurs à bêche. Puis au XVII° siècle ce terme a plutôt qualifié les laboureurs aisés qui avaient des animaux de trait, bœufs ou chevaux. Ces laboureurs, prestataires de services, travaillaient en effet pour autrui à temps partiel. On s'est mis à parler de laboureurs à bœufs, à chevaux. A l'inverse ces mêmes laboureurs recevaient une aide manuelle de leurs clients qui devenaient momentanément leurs ouvriers. Un laboureur était donc aussi celui qui donnait du travail à faire. En conséquence le terme laboureur, après avoir désigné un ouvrier, a qualifié pendant un temps le riche paysan avant de désigner progressivement au cours du XVIII° siècle tous les paysans. Ce vocable sera remplacé par celui de cultivateur à partir de la Révolution.

Des paysans moyens et de riches laboureurs disposent d'animaux de trait, bœufs ou chevaux dépassant leurs besoins propres. Aussi, comme une entreprise agricole d'aujourd'hui, ils pouvaient mettre leurs services à disposition de leurs voisins n'ayant pas les moyens de labourer. En contre-partie ces services étaient payés par une aide manuelle ou la fourniture de produits.

Ces mêmes paysans aisés équipés de charrettes fournissent les moyens de rentrer les récoltes, de transporter du blé, des marchandises. Les ''riches laboureurs'' jouent alors parfois le rôle de transporteurs de farine et de grains en les amenant jusqu'aux grandes villes. Certains d'entre eux devenaient même plus ou moins officiellement marchands blatiers à l'occasion. Ma famille conserve le souvenir d'ancêtres conduisant des convois de blé de Néant jusqu'au port de Dinan où des expéditions se faisaient en direction de l'Angleterre.

Les passages répétés des charrettes ordinaires, toutes du même gabarit, finissaient par creuser des rails dans le schiste des chemins. Une prise en biais de ce rail pouvait faire éclater une roue. A la fin du XVIII° siècle, de manière exceptionnelle dans les très grosses fermes, de rares chariots à quatre roues, parfois jumelées, pouvaient transporter des marchandises pondéreuses même en hiver. Ces grosses voitures faisaient fonction de camions. J'ai pu voir les vestiges d'une sorte de ces chariots alsaciens à roues jumelées au cours de mon enfance. On m'a dit que certains avaient des roues triplées. Les roues jumelées empêchaient un engagement malencontreux dans le rail et permettaient de traverser sans trop s'enfoncer les portions fragiles des chemins.

On a du mal à imaginer l'état des routes, ponts et chemins dans les temps lointains. Les ponts étaient rares et souvent submergés. Les villages et bourgs étaient souvent isolés par les crues. En hiver les routes et chemins étaient classés en 3 catégories : les impraticables c'est à dire ceux où un cheval pouvait s'enfoncer jusqu'au poitrail, ceux qui pouvaient être fréquentés par un cheval puissant et ne s'enfonçant

qu'au jarret, et les bonnes routes où l'on n'était que bien crotté quand il ne pleuvait pas trop. Pour se déplacer à pied mieux valait utiliser un réseau de sentes courant sur les talus. Entre Mauron et Loyat, il a fallu attendre le milieu du XIX° siècle pour que des ponts dignes de ce nom traversent la Doueff et l'Yvel. Par contre les gués plus ou moins empierrés regorgeaient d'écrevisses. En effet le passage à gué remuait les fonds pierreux et libérait du calcaire nécessaire aux écrevisses.

Quelques anecdotes : on ne put ramener à Néant, à cause des inondations, en 1711, le corps d'un de mes ancêtres décédé subitement au Gretay près de Mauron. Pendant la Révolution à la suite de la disparition des corvées, les routes et chemins se dégradèrent totalement. Sous l'Empire seules les routes ayant un intérêt stratégique furent entretenues. En 1815 le réseau de communication était dans un état déplorable. Cette détérioration durable des communications ruina des paroisses entières. Même le Bois de la Roche, ancien chef-lieu de comté, n'avait plus qu'un gué pour rejoindre Néant. Sollicitée par des élus qui souhaitaient l'aide de l'Etat pour construire un pont au Bois de La Roche pour rejoindre Néant, l'Impératrice Eugénie, leur fit savoir vers 1855 qu'elle ne pouvait donner suite à leur demande considérée inutile : en effet la construction d'un pont n'améliorerait pas la communication entre les 2 bourgs : pont ou non, la route resterait impraticable. Au début du XIX°, pour aller de Ploërmel à Vannes, il fallait encore plus de 2 jours en hiver… si le temps le permettait.

Les domestiques et valets de ferme :

Les fermes petites n'ont pas de domestiques ou valets de ferme. La cohabitation de 3 générations permet de pallier à toutes les tâches. Bien souvent des membres de la famille, restés célibataires et continuant de vivre au foyer d'origine, contribuent au travail. Assez souvent dans les fermes moyennes, plusieurs couples avec leurs enfants, cohabitent et forment une association de fait ressemblant aux *frérèches* du Limousin.

Les petites et moyennes fermes font appel à l'entraide de voisinage ou aux journaliers (brassiers ou manouvriers) non logés dont les horaires varient en fonction de la durée du jour. Le salaire comprend pour l'essentiel la nourriture auquel s'ajoute selon la durée du jour, et donc du travail, un complément alimentaire plus ou moins important à emporter (pain, lait) ou son équivalent en argent. Les cousinages, les parrainages, l'amitié président souvent au choix des ouvriers. Mais sont recrutés aussi, lorsque la famille en manque, des enfants en âge d'aider que l'on exploite trop souvent et qui viennent de familles misérables...

Les exploitations importantes ont besoin d'au moins deux personnes par hectare. Une exploitation de 30 hectares peut employer de manière continue une dizaine de personnes travaillant à côté de la famille et davantage lors des travaux saisonniers. Aussi en plus des ouvriers occasionnels, un personnel à l'année est recruté par contrat à la Saint Michel, le 29 septembre. Là aussi, les alliances familiales jouent leur rôle. Ce peut être des jeunes gens que leurs parents placent pour faire rentrer du numéraire et pour qu'ils se forment sur une exploitation réputée exemplaire. Mais plus souvent il s'agit de jeunes sans avenir immédiat sur la trop petite exploitation de leurs parents. Ils sont recrutés parmi les gens solides, connus pour être vaillants et adroits. Comme il est attendu d'eux un travail important, ils sont bien nourris et souvent mieux que dans leurs familles. C'est une lourde tâche pour les femmes de la maison que de préparer chaque jour tant de repas. Logés plus ou moins mal dans un coin de grenier ou un dortoir, ces ouvriers reçoivent une modeste paye quand ils sont hommes à tout faire. Mais certains sachant entretenir le matériel et ayant des talents de forgeron ou de charron reçoivent davantage de considération et d'argent. Par contre les gens chargés de pelleter le fumier sont déconsidérés…

Assis à la droite du maître à table, le plus considéré est le grand-valet, contre-maître d'une grande exploitation, responsable des bêtes de trait et du matériel tant que le fils aîné n'est pas d'âge à aider son père dans l'organisation du domaine. Parfois gendre potentiel, le maître a ainsi l'occasion d'évaluer la qualité de l'homme. Bien rémunéré, un grand valet économe, après des années de salariat, peut réunir assez de fonds pour acheter une ferme moyenne ou devenir métayer d'une grande terre.

A côté de ces valets, il existe aussi une malheureuse domesticité nourrie mais non rétribuée. Elle est constituée de malheureux plus ou moins handicapés. Nous savons combien était élevée autrefois la mortalité dès le plus jeune âge. Ces morts cachent la forêt des gens porteurs de séquelles de maladies et qui

s'en trouvent diminués. Certains paysans font travailler ces personnes dont le rendement à la tâche est médiocre, avec un mélange de sentiments ambigus où la charité côtoie un intérêt sordide.

Les domestiques femmes sont, elles-mêmes fort nombreuses. Au sommet de la hiérarchie on trouve la cuisinière. Les femmes qui ont des fonctions d'entretien de la maison ou des vêtements ont le pas sur celles qui font la traite. Ces dernières devancent celles qui nourrissent les animaux. Le sadisme aidant, il existe trop souvent une malheureuse fille disgraciée par la nature dont on fait la ''souillon'' sur qui tout le monde peut passer ses nerfs. Habituellement laveuse, elle est chargée de nettoyer les linges souillés par les malades, les menstrues, de récurer la soue, etc... Elle se trouve totalement dévalorisée, mise en quarantaine. Le sadisme peut d'autant mieux se manifester que l'on a à lui reprocher d'avoir, dans son passé, fauté d'une manière ou d'une autre… Seules les sans-toit affamées pouvaient supporter une telle place.

Les fermages :

Beaucoup de paysans louent des terres morcelées à d'autres paysans possédant par héritage des terres éloignées de leur lieu de résidence, ou à des marchands et artisans de bourgs. Des fermes de petite taille sont données en location aussi par des nobles ou des officiers d'administration. Ces terres sont le plus souvent baillées pour une durée annuelle, d'une Saint Michel à l'autre. Si les nobles font habituellement preuve de tolérance lors d'un retard de paiement de la location, par contre les roturiers, et particulièrement les officiers, sont en général beaucoup plus âpres au gain. Ils n'hésitent pas à jeter dehors un locataire pour un impayé.

Les métairies sous contrat spécial :

A côté des locations précaires, il existe des terres louées sous contrat durable. Ces locataires offrent des garanties financières et bénéficient de la confiance du propriétaire qui a eu la preuve d'un savoir-faire antérieur. L'exploitant peut alors tabler sur le temps pour investir et mettre en valeur ces terres. Mais des échecs existent comme celui de Julien M… qui, adonné à la boisson, fit faillite en 1761 sur une des plus belles métairies de Néant.

Les métairies ordinaires.

Il s'agit d'exploitations en général importantes (une dizaine d'hectares) ou très importantes (40 hectares). Si un contrat durable lie le propriétaire du sol et le métayer, il ne dépasse pas habituellement 3 ans renouvelables.

Le propriétaire apporte dans l'entreprise commune le sol, les bâtiments et habituellement 50 % du cheptel. Le métayer amène ses meubles, la proportion complémentaire du cheptel, des animaux de trait avec leurs harnais et jougs, charrues, herses, charrettes, et son savoir-faire. Il y a en général un partage attribuant 40-50 % des produits de culture et d'élevage au métayer, le reste revenant au propriétaire. Le métayer supporte seul le poids des salaires et de l'entretien des ouvriers. Au bout du compte un métayer d'une ferme de 40 hectares peut espérer un revenu personnel voisin de celui d'un propriétaire d'un peu plus de 20 hectares grâce au gain de productivité tiré d'un équipement efficace et d'un cheptel de qualité. Mais si le troupeau se réduit à la suite de maladies, le propriétaire est en droit de récupérer autant de bêtes qu'il en avait apporté. Le fruit du succès est partagé mais le risque est porté surtout par le métayer. Sa situation est bien moins bonne quand le propriétaire apporte d'emblée une plus grande proportion du cheptel. Elle ressemble alors à celle d'un grand-valet dont le salaire dépend des succès ou des échecs.

Les fermes de la Porte et les métairies nobles :

Toutes les seigneuries avaient une ferme noble, franche de fouage, souvent de 20 hectares, parfois plus. Elle portait ce nom de Ferme de la Porte car habituellement située à la porte du château ou du manoir. Elle est plus souvent placée sous le régime du fermage que du métayage. Son fermier a l'avantage de disposer de bonnes terres, groupées et, surtout celui d'être exempté de fouage. Il a l'inconvénient d'avoir des obligations à l'endroit du propriétaire telles que celles d'avoir à entretenir les enclos du manoir,

de fournir gratuitement des produits de sa ferme, de faire le cocher. La situation est cependant avantageuse et recherchée. Elle est souvent occupée par un fils ou un neveu d'un officier d'administration seigneuriale ou par un enfant de paysan aisé. Souvent des liens d'estime et d'amitié se tissent. Des fratries de lait sont courantes. Issu d'un milieu souvent ''honorable'', le fermier de la Porte voit ses filles appelées à travailler au château, situation plutôt agréable, un de ses fils nommé régisseur… Frotté à la culture et aux connaissances de son propriétaire, le fermier de La Porte et sa famille acquièrent un usage du français et un savoir-vivre ouvrant des perspectives de conquêtes sociales.

Les métairies nobles offrent souvent des avantages comparables. La plupart ont pour demeure un manoir déclassé, une portion restée en bon état d'un château partiellement abandonné, ou des bâtiments récents de bonnes pierres. Elles ont souvent de 15 à 40 hectares de bonnes terres. Malgré leur appellation de métairie elles sont souvent régies par un contrat de fermage. Le propriétaire les confie habituellement à des fermiers relativement instruits, appartenant à des familles offrant des garanties financières. On peut remarquer quelques fois de lointains cousinages entre le propriétaire noble et son fermier roturier.

Le tissage, la culture du lin et du chanvre :

Cette culture et le tissage ont été longtemps, avec le cabotage, la base même d'une richesse durable et enviée de la Bretagne. Le tissage a été, jusqu'à l'affrontement de la France et de l'Espagne sous le règne de Louis XIV , l'activité sans doute principale de la population bretonne. On pourrait peut-être aller jusqu'à dire que la plupart de nos ancêtres ont été du XIV° siècle jusqu'au milieu du XVII° siècle des tisserands-paysans, avant tout tisserands et accessoirement agriculteurs. Les deux métiers étaient naturellement complémentaires. En hiver ou lorsqu'il pleuvait, le temps consacré au tissage prédominait sur celui donné aux travaux agricoles. Le savoir-faire agricole s'étendait tout naturellement aux cultures du lin et du chanvre. Cette double activité ressemblait à ce qui a existé longtemps en montagne, culture et élevage à la belle saison, artisanat et horlogerie lors du mauvais temps.

La Bretagne a été longtemps la région d'Europe qui produisait le plus de toiles pour les vêtements. Elles étaient vendues dans l'Europe entière mais aussi en Afrique. En effet des marchands de toile bretons vendaient leurs produits à des correspondants espagnols qui les teignaient. Elles étaient ensuite livrées à des Marocains qui les imprimaient aux signes de tribus africaines peuplant l'Afrique occidentale…

Si bien des boubous étaient tissés par des mains bretonnes, les vêtements des Allemands, Hollandais, Suédois, Anglais, Espagnols sortaient de nos ateliers. Seules les toiles indiennes les égalaient ou les surpassaient. Des droits de douane dissuasifs sur les importations des indiennes puis l'instauration d'amendes frappant ceux et celles qui en portaient garantissaient aux bretons une suprématie commerciale.

Les toiles pour la marine connaissaient le même succès. Des toiles pour les voiles bien sûr, mais aussi de manière très importante des toiles pour les ballots de cargaison. On avait besoin d'une quantité énorme de ballots marqués du signe de l'armateur ou du commerçant à l'export-import. Ces ballots étaient les containers de l'époque. Ils devaient sans cesse être renouvelés à cause de l'humidité des cales.

Il nous faut imaginer ces maisons et hangars où cliquetaient les métiers à tisser, ces cultures du lin et du chanvre partout répandues, les ''mares à rouir'' et les ''moulins à foulons'' pour assouplir les fibres. Ces moulins tournaient sur les moindres rivières, au débouché des digues d'étang. L'Etang au Duc de Ploërmel avait pour raison principale de fournir de l'eau à nombre de ces moulins.

Cette énorme activité fut d'abord ébranlée par les guerres de Louis XIV dans les Pays-Bas contre les Espagnols. Les territoires hispano-autrichiens et ceux de leurs alliés n'étaient plus accessibles à la vente. Après un court répit, la guerre de Succession d'Espagne amena Louis XIV à interdire toutes les exportations de toiles pour paralyser les flottes espagnoles. Restait le marché français. Mais le poids écrasant des impôts atteignant, semble-t-il, un prélèvement général de 50% des revenus pendant une dizaine d'années, détruisit une partie de l'économie française et, partant, le commerce des toiles.

L'économie de la Bretagne s'effondra et en fut définitivement transformée. Le tisserand-paysan devint seulement paysan. L'argent liquide disparut. Il fallut vivre en autarcie, pauvrement et souvent misérablement. Les conditions de vie devinrent encore plus précaires que celles que j'évoquais plus haut. De 1696 à 1711, des pluies diluviennes en Bretagne abîmèrent les récoltes à un point inouï et aggravèrent encore la situation locale. Comme il fallait des toiles, on les fit ailleurs : la fabrication des toiles se développa en Hollande avec le succès que l'on sait, avant de passer en Grande-Bretagne au XIX° siècle pour ne jamais réapparaître dans tout son éclat en Bretagne. C'est un grand paradoxe que l'Histoire se souvienne de la création de la Manufacture de Jouy dont les toiles agrémentaient Versailles et ait oublié la ruine de centaines de milliers de Bretons…

Le tissage persista autour de quelques cités comme Quintin, Moncontour. Résistèrent quelques villages comme Telhouët près Paimpont où on pratiquait l'art du blanchiment des toiles. Les marchands de draps à partir de 1650 se reconvertirent pour partie en marchands de fil de chanvre et de laine. Cette ''filanderie'' atténua un peu la catastrophe mais n'apporta jamais autant de ressources que le drap. Par contre le filage, ne nécessitant pas de gros matériel, permit de travailler en assemblée si goûtée par la population. En hiver, lors de ces assemblée, près des filandières, les hommes cassaient et pressaient des noix pour en tirer une huile qui se vendait bien, ou taillaient de la boissellerie. De nouvelles habitudes surgirent…

Le paysage s'en trouva transformé par la réduction de la surface des terres consacrées au lin et au chanvre. L'habitat se modifia. On construisit à partir de 1650 de pauvres maisons de torchis sur branchages, si fragiles qu'elles ont aujourd'hui disparu. Lorsque nous regardons les villages et les fermes aujourd'hui, nous constatons une sorte de trou : nous voyons un habitat solide antérieur à 1650 et un nouvel habitat construit à partir de 1820. Entre les deux, les maisons de qualité sont rares.

Les hardes remplacèrent le vêtement du Breton autrefois riche et haut en couleurs. Pour en cacher l'usure on préféra les teindre en noir. Cependant le goût de la parure ne disparut pas complètement. Ici et là des familles échappèrent à la misère. On conserva pieusement et fièrement de beaux atours. Au début du XIX° réapparurent des tenues prestigieuses à proximité des ports de nouveau florissants. Les coiffes remplaçant les bonnets firent la conquête des belles bourgeoises nantaises avant de se diffuser rapidement. Dans notre région dont l'économie fut plus longue à se relever, les costumes retrouvèrent du lustre mais sans être aussi seyants que dans le passé. Le noir des robes fut agrémenté de liserés de couleur, le gilet des hommes reprit des couleurs mais sans retour à l'éclat du passé…

Tant que le tissage a été fructueux, le tisserand-paysan vivait assez bien, voire très bien. Il disposait d'entrées suffisantes d'argent pour ses achats et le paiement de la taille. Il pouvait se permettre de manger la chair des animaux qu'il élevait. Lorsqu'il a été privé de ce travail, il n'a plus été en mesure de se procurer le numéraire nécessaire qu'en se privant de nourriture carnée. Il lui fallait tenter de vendre sur un marché étroit les produits de son élevage. La viande disparut de sa nourriture courante. Il est dit et répété partout, peut-être avec exagération, que jusqu'à la fin du XIX° siècle dans bien des familles, il n'était consommé de viande qu'une fois par semaine ou lors des ''batteries''. Bien des ouvriers agricoles n'en consommaient que lorsqu'ils étaient invités à des mariages ou en osant braconner. La poule au pot de Henri IV n'était même pas au rendez-vous, tout au plus la tranche de porc du saloir. Le reste du temps nos paysans mangeaient quantité de pain frotté d'ail, des pommes de terre, des légumes et heureusement des galettes.

Il fallut attendre le milieu du XIX° siècle, l'essor des villes, la réhabilitation des routes, le développement des halles et l'augmentation du nombre des négociants en beurre, œufs et produits du sol pour que les cultivateurs tirent un meilleur parti de leur production. La croissance démographique anglaise ouvrit aux bretons un marché nouveau facilement accessible grâce aux bateaux à vapeur. (La Grande- Bretagne passa, malgré une importante immigration, de 9 000 000 d'habitants vers 1800 à 50 000 000 en un siècle !).

Il a été remarqué que le décollage économique de l'agriculture se fit d'abord très nettement dans des couloirs de 15 km le long des voies ferrées avant de s'étendre plus loin dans les terres. Dans ces couloirs les gares permettaient l'expédition des produits du sol vers les villes et la réception de chaux et d'algues,

ce qui a entraîné un énorme gain de productivité. La pernicieuse acidité des sols était enfin corrigée.

Le transport des animaux s'en trouvait aussi facilité. Des races nouvelles de vaches et de porcs firent leur apparition avec le succès que l'on sait. La société de Vilmorin et d'autres proposèrent de nouvelles semences et de nouveaux plants. A la fin du XIX° siècle tout évolua. La vache qui produisait 4 litres de lait par jour en fit 15, voire 20. Un champ de blé produisit 40 quintaux à l'hectare là où il ne donnait que 18. Les porcs doublèrent de poids. Les fruits et les pommes de terre triplèrent de volume. Progrès immense mais encore loin des productions actuelles…

Joseph BOULÉ
Adh 0367

Le **CEGENCEB**

est présent au

Congrès Interrégional de généalogie Bretagne-Pays de Loire

Samedi 26 et dimanche 27 avril 2008
â Ancenis
Salle de la Charbonnière

Venez-y nombreux